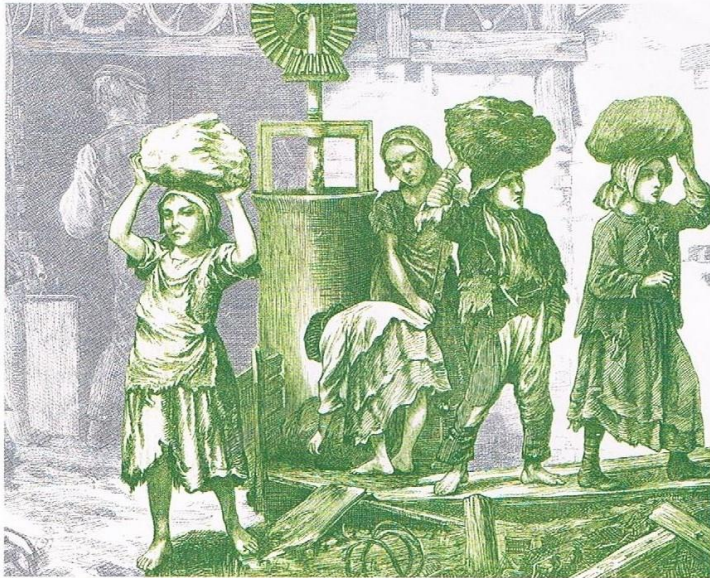


L'ÉCOLE PRIMAIRE GRATUITE, LAÏQUE ET OBLIGATOIRE

L'une des plus importantes décisions prises par la République, à la fin du XIX^e siècle, concernait les enfants.

↓ A Des enfants au travail

Enfants transportant de l'argile dans une fabrique de briques, gravure du XIX^e siècle



16 à 18 heures debout, chaque jour, dont 13 heures au moins dans une pièce fermée, sans changer de place. Ce n'est plus un travail, c'est une torture. Et on l'inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de marcher longuement, dès 5 heures du matin, pour venir jusqu'à leurs ateliers, et obligés de repartir le soir pour rentrer chez eux, épuisés. Comment ces malheureux, qui ont à peine quelques heures de sommeil, peuvent-ils résister à tant de misère et de fatigue ?

D'après Louis-René Villermé, médecin, 2 mai 1837

- 1 Dis ce que tu vois sur cette gravure.
- 2 À quoi vois-tu que ces enfants sont pauvres ?
- 3 À quoi vois-tu que le travail est difficile ?
- 4 Lis le texte et explique le discours de ce médecin.
- 5 Quel était l'avenir des enfants qui travaillaient dès leur plus jeune âge ? Pourquoi ?

➔ Réponds oralement aux questions après avoir observé la gravure et lu le texte. Prends le temps de chercher les réponses avant de lire ensuite la correction.

Correction des questions :

1. Les enfants transportent sur la tête des mottes d'argile emballées dans un tissu ; ils viennent en reprendre au pied d'une machine qui semble la broyer.
2. Les enfants sont pauvres car ils sont en haillons et pieds nus et parce qu'ils sont obligés de travailler alors qu'ils semblent très jeunes.
3. Le travail semble difficile car les mottes d'argile semblent très lourdes.
4. Le médecin décrit les longues heures de travail, la position inconfortable, l'enfermement (il emploie le mot « torture »), la mauvaise alimentation des enfants, qui sont mal vêtus, doivent faire de longs trajets épuisants, le manque de sommeil. Ce médecin décrit des conditions de vie qui ont de graves conséquences sur la croissance et la santé des enfants.
5. Faute d'être allés à l'école, les enfants n'avaient pas d'autre choix que de continuer le même métier, épuisant et mal payé. Ils ne pourront pas accéder à une vie meilleure.

Lis ces deux textes et souligne ce qui te semble important.

Des enfants au travail DOC. A

Autrefois, la plupart des enfants travaillaient : dans les champs, à la mine, à l'atelier ou à l'usine... Ils effectuaient des tâches pénibles, pendant de longues journées. Ils rapportaient ainsi de l'argent à leur famille. Devenus adultes, faute d'être allés à l'école, ils n'avaient d'autre choix que de continuer le même métier, épuisant et mal payé. Seuls les fils de la bourgeoisie allaient régulièrement à l'école.

L'école gratuite et laïque DOC. B

En 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction, fit voter une loi rendant l'enseignement gratuit dans les écoles publiques. De cette manière, même les enfants les plus pauvres pouvaient aller à l'école. En 1882, pour respecter les croyances de chacun, il fit voter une loi rendant l'enseignement laïc dans ces écoles. Le catéchisme était remplacé par l'instruction civique et morale. Les prêtres et les religieuses devaient enseigner dans les écoles privées.

VOCABULAIRE

le catéchisme : l'enseignement de la religion aux enfants catholiques.

une école privée : une école qui appartient à une personne, à une église.

une école publique : une école qui appartient à la population, qui dépend de l'État, de la région, du département ou de la commune.

l'instruction : l'enseignement, à l'école ou à la maison.

laïc, laïque : indépendant des religions.

C L'école obligatoire

- 9 Explique les articles de cette loi.
- 10 Pourquoi fallait-il rendre l'école gratuite et laïque avant de la rendre obligatoire ?
- 11 En quoi l'école obligatoire participe-t-elle à la liberté des enfants ?

Article 4. L'instruction est obligatoire pour les enfants, garçons et filles, âgés de 6 ans à 13 ans.

Article 10. Lorsqu'un enfant manque l'école, les parents doivent expliquer au directeur ou à la directrice les raisons de son absence. Les seules raisons valables sont les suivantes : maladie de l'enfant, décès d'un membre de la famille, difficulté dans les transports.

Article 12. Lorsqu'un enfant sera absent de l'école quatre fois dans le mois sans raison valable, le père sera invité à la mairie, qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir.

Article 13 et 14. S'il recommence, il pourra avoir une condamnation.

D'après la loi du 28 mars 1882

Réponds oralement aux questions après avoir lu le texte. Lis ensuite la correction ci-dessous.

Correction des questions :

9. L'école devenait obligatoire pour tous les enfants, filles et garçons, de 6 à 13 ans ; les absences, pour des raisons familiales, devaient être signalées au directeur sous peine de poursuites.

10. Il faut comprendre qu'on ne pouvait pas rendre l'école gratuite et laïque avant de la rendre obligatoire : on ne pouvait pas obliger les enfants à aller à l'école si l'école était payante (car certains n'auraient pas eu les moyens de payer) ou si elle était religieuse (car cela n'aurait pas respecté les croyances de chaque enfant).

11. L'école donne aux enfants une chance de faire des études et de pouvoir choisir un autre métier que celui de leurs parents ou celui qu'ils faisaient étant enfants.

Je retiens :

Au XIX^e siècle, seuls les fils (même pas les filles) de la bourgeoisie (partie de la population la plus aisée) allaient régulièrement à l'école.

En 1881 et 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction, a fait voter une loi rendant l'enseignement gratuit, laïc et obligatoire.

L'école gratuite permet une meilleure égalité entre tous : de cette manière, même les enfants les plus pauvres peuvent y aller. De ce fait, les enfants vivant en France ont alors quitté les usines, les ateliers et les mines ; dans les champs, ils ne travaillaient plus que le dimanche et pendant les vacances, notamment en été pour les moissons.

Les progrès ont alors été spectaculaires : au début du XX^e siècle, la majorité des Français savaient lire et écrire.